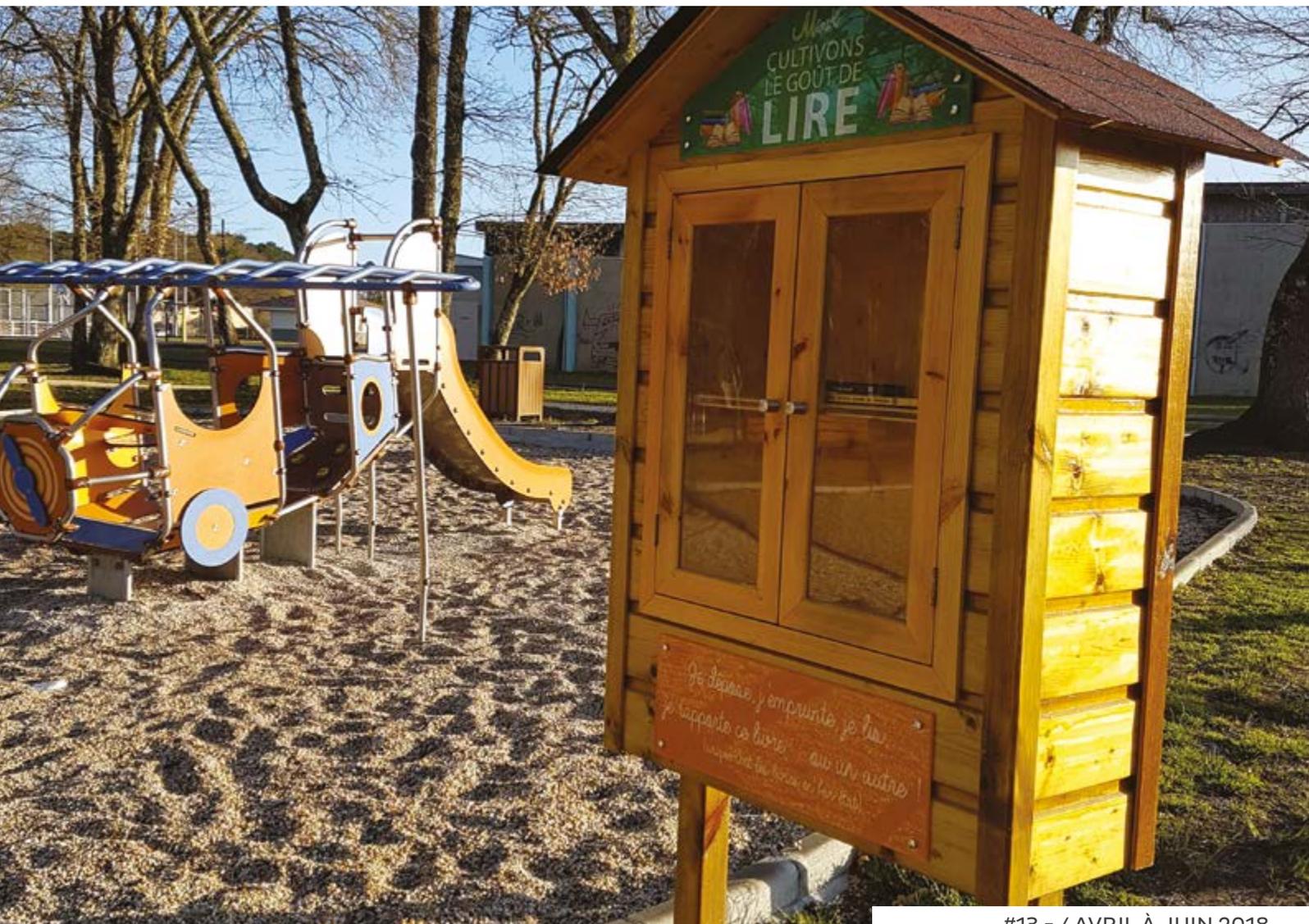


# le Mag

de Mios  
Magazine municipal



#13 - / AVRIL À JUIN 2018



## BUDGET 2018 : DES INVESTISSEMENTS EXCEPTIONNELS

#MiosAvance!

**ZOOM SUR** Zoom sur : la réforme des TAP  
P. 8

**LA VIE DES ASSOS** Retour sur les événements  
P.15

**AGENDA** Focus sur les moments forts  
P. 27

## INAUGURATION DE LA NOUVELLE PLATEFORME CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE



Le 18 janvier dernier, la société Electricité du Soleil du Bassin (EDSB) a inauguré ses deux centrales photovoltaïques de Caudos 3 et de Caudos 4 à Mios. En tout, ce sont donc 4 centrales solaires présentes sur le Bassin, pour un total de 34,5MW d'électricité produite, et 16 100 personnes alimentées.

Les centrales de Caudos 3 et 4 fournissent de l'électricité solaire à un prix inférieur au coût de l'électricité nucléaire (70€/MWh, contre 90€/ MWh respectivement). Elles sont intégrées à l'activité du Groupement Forestier Jacquin Depeyre, pour qui « le bois c'est du soleil en bouteille ».



En ce sens, une alliance entre le solaire et la biomasse permet de remédier à l'intermittence des énergies renouvelables, les panneaux solaires utilisés étant conçus exclusivement avec des matériaux recyclables et non polluants, et étant plantés dans le sol sans aucun béton. Ce projet, piloté par EDSB et soutenu par BNP Paribas, a permis d'installer 41 500 panneaux solaires, 132 onduleurs et 940 tables dans la centrale Caudos 3, ainsi que 13 080 panneaux solaires, 31 onduleurs et 296 tables dans la centrale Caudos 4. Au total, ce sont près de 26,4 hectares dédiés aux centrales photovoltaïques.

## UNE NOTAIRE À MIOS

Cela faisait exactement 50 ans que l'étude de Maître Martineau avait fermé, et avec lui la dernière présence d'un notaire à Mios. Depuis quelques semaines, c'est une jeune notaire, Julie Le Rohellec, qui a ouvert son étude Place du 11 novembre (face à la Mairie). Elle a effectué ses études de droit à Lille et s'est installée dans la région en 2012 et a pu bénéficier de la loi de 2015 qui entrouvre à la concurrence la profession de notaire.

Un regard neuf et de proximité s'offre ainsi aux Miossais qui souhaitent ou doivent avoir recours à cette profession libérale pour un conseil juridique, un projet d'acquisition ou encore un changement de situation professionnelle ou matrimoniale.

Compte tenu du dynamisme urbain, de la vitalité économique et de la sociologie des nouveaux habitants qui, comme Julie Le Rohellec, ont choisi la commune comme cadre de vie, gageons que cet office notarial devienne rapidement un lieu ressource pour accompagner les Miossais dans leur parcours de vie.



**+ infos :**

**Maître Julie Le Rohellec, Notaire**  
**2, place du 11 Novembre - 33 380 MIOS**  
 ☎ : 05 57 18 41 15  
 ✉ : [julie.lerohellec@notaires.fr](mailto:julie.lerohellec@notaires.fr)